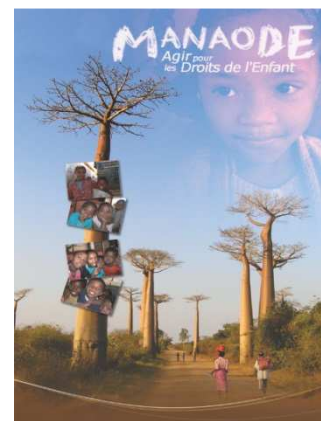


MANAODE

Agir pour
les Droits de l'Enfant



369 Route de Thonon - 74800 CORNIER
06 58 17 97 88 / manaode@orange.fr

BULLETIN – Mars/Avril 2016

EDITO

Voici le nouveau bulletin de ManaoDE qui est exclusivement dédié aux actions menées à Tamatave par le biais de ManaoDE CE (CE pour commerce équitable), la dénomination de ManaoDE adoptée pour ce projet.

Vous connaissez bien le Centre d'accueil des enfants de Tananarive mais sans doute moins les projets menés pour les producteurs de Tamatave. En effet, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la région Rhône-Alpes (France) et la région d'Atsinanana (Madagascar), ManaoDE CE œuvre pour les petits producteurs locaux en les regroupant en coopératives.

La région Rhône-Alpes a choisi l'association ManaoDE pour son sérieux afin de mettre en place des actions de commerce équitable à Tamatave. Ainsi, ManaoDE et des agriculteurs malgaches ont, avec le soutien de la région Rhône-Alpes, créé une coopérative nommée PAACO (Produits Agricoles et Artisanaux de la Côte Orientale) afin de cultiver, transformer et commercialiser les produits des filières mises en place.

L'objectif est évidemment toujours le même: offrir aux parents producteurs un travail générateur de revenus afin que leurs enfants puissent aller à l'école. Nous avons interrogé les bénéficiaires de nos actions : producteurs, enfants, enseignants... Soyez fiers de contribuer à ce beau succès éducatif et social.

Dans chaque numéro, nous avons pris l'habitude de vous citer un article de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Aujourd'hui, nous avons choisi de vous présenter une évolution

de la Convention qui pourra bénéficier d'abord aux enfants de France et aussi aux enfants du monde.

Enfin, nous avons le plaisir de vous inviter à notre **Assemblée Générale** qui se tiendra à la **Roche-sur-Foron le 8 Avril 2016 à 19heures.**

L'équipe de ManaoDE France

MANAODE CE : UNE EQUIPE EFFICACE, DES PRODUCTEURS ENGAGES, DES ENFANTS RAVIS...

Il y a de cela un an, Charlotte Gaignard et Frédéric Duchêne décident de tout quitter en France pour reprendre la suite du travail de Bruno Maudet à Tamatave.

Leurs objectifs : assurer le bon fonctionnement de la coopérative à Tamatave, trouver de nouveaux débouchés commerciaux... tout en s'assurant que cela contribue à la scolarisation des enfants des producteurs de ManaoDE CE.



Les deux coordinateurs projets sur les parcelles de canne à sucre



Toute l'équipe ManaoDE et leur famille réunie

DEUX FILIERES PHARES

Actuellement deux filières sont développées de manière pérenne dans la coopérative : le sucre et la cannelle.

>La Filière Sucre



La salle de cuisson du jus de canne à sucre

A partir de la canne à sucre cultivée par les agriculteurs locaux et coopérateurs, plus de **32 tonnes** de sucre (certifiées Bio et équitable) ont été produites en 2015, dont 29 tonnes exportées en France (on peut le trouver dans certaines grandes surfaces) et en Suisse. Trois tonnes ont été vendues localement, à Madagascar. Des contrats cadres ont été signés avec deux grands partenaires commerciaux, à savoir Ethiquable et Pronatec. Grâce à ces accords privilégiés, il nous est possible d'envisager un potentiel de **100 tonnes** de sucre commercialisable dès 2016. C'est pourquoi, ManaoDE CE envisage dès maintenant d'agrandir la sucrerie pour répondre à cette demande accrue et prometteuse.



Les ouvrières de conditionnement du sucre



L'équipe de cuiseurs/ batteurs du sucre



L'équipe de conditionnement

>La Filière Cannelle

Le potentiel de fourniture de cannelle, production qui pourrait compléter celle de la canne à sucre, est de 20 tonnes pour un client dénommé Jacarandas (fabricant d'huiles essentielles). Cette cannelle de haute qualité, certifiée bio, est un réel atout pour ManaoDE CE.

Malheureusement, étant en phase de lancement de filière, l'objectif de production n'a pas été atteint en 2015 mais nous persévérons. Nous mettrons tout en œuvre pour que les producteurs de cannelle fassent vivre leurs familles de leur activité.

Plus qu'un partenaire financier de la coopérative PAACO, ManaoDE CE est un moteur de la coopérative. Ainsi, une relation solide s'est créée entre les deux organismes. C'est aussi pour cette raison que ManaoDE a envoyé des coordinateurs de projets. Aujourd'hui, deux personnes sont sur le terrain afin d'aider, appuyer et surtout de conseiller la direction et la gestion locale de la coopérative.

MANAODE CE : IMPACT SOCIAL, SCOLAIRE ET ECONOMIQUE

ManaoDE CE n'oublie pas ses fondamentaux et sa philosophie basés sur les Droits de l'Enfant.

En effet, chaque producteur et ouvrier est dans l'obligation de scolariser ses enfants pour pouvoir devenir membre de la coopérative PAACO.

C'est ainsi, qu'aujourd'hui dans un pays où le niveau scolaire, en zone rurale, s'arrête en majorité au CM2, nous constatons que des producteurs et ouvriers permettent à leurs enfants d'être au collège et même au lycée.

Sachez également que PAACO, grâce à son association avec ManaoDE CE subventionne l'école du primaire au collège, dans le village de Fanandrana.

De plus, avec la future extension de la sucrerie, ce seront plus de 120 familles qui vivront dignement de leur travail grâce à la coopérative. A cela, il faut ajouter les activités indirectes générées (achat de bambou comme combustible de la sucrerie, personnes employées par les producteurs, etc..) qui profitent à d'autres personnes qui vivent mieux grâce à l'association ManaoDE CE.

N'oublions pas l'impact social qu'a créé ManaoDE CE grâce au sponsoring de l'équipe de foot Siramamy Gasy (sucre malgache). Cela peut paraître insignifiant, mais le sport collectif et la réussite d'une équipe locale agit comme un exutoire au quotidien, comme un moyen de se retrouver, de partager et parfois d'oublier les difficultés de la vie quotidienne.

Ainsi, tous les week-ends, tout le village vient soutenir cette équipe. Pas moins de deux cents supporters se retrouvent aux abords du terrain de foot. Bonne ambiance assurée.

PAROLES AUX PRODUCTEURS, ENSEIGNANTS, ENFANTS....

Quoi de mieux que de laisser la parole aux principaux bénéficiaires des actions de ManaoDE CE.

Ainsi, laissez-vous porter par ces témoignages plein d'espoir....



Directrice de l'École Primaire Publique (EPP) de Fanandrana

« A Fanandrana, il y a dans notre école 14 enseignants pour 570 élèves. Nous connaissons bien la coopérative PAACO car elle participe au fonctionnement de l'EPP.



L'EPP de Fanandrana (25km de Tamatave)

En revanche, nous ne connaissons que de nom l'association ManaoDE mais nous savons qu'elle aide la coopérative PAACO. En plus du fonctionnement de l'EPP, chaque année la coopérative PAACO participe au sport scolaire organisé en dehors de la commune, cela est vraiment un plus pour nous. Depuis que la coopérative PAACO existe nous avons plus d'enfants scolarisés, et surtout les enseignants ont remarqué que ces familles ont un niveau de vie

nettement supérieur aux autres enfants. Vraiment, je pense que cette coopérative est bénéfique pour le village et ses villageois.



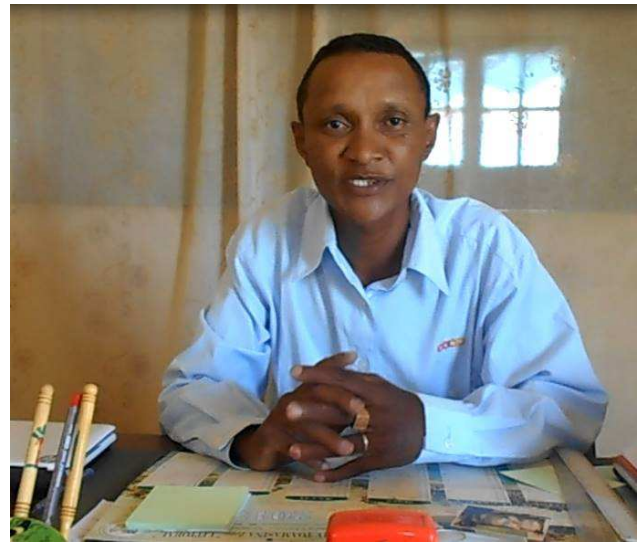
Les écoliers dans la cour de récréation

Pour continuer l'aide que nous apporte PAACO nous aimerions qu'il clôture l'école et surtout le château d'eau car, nous avons du mal à le protéger. En effet l'eau potable pour les enfants scolarisés est une priorité ; il faudrait donc fermer ce château d'eau afin que personne d'autre que les écoliers ne puissent s'en servir.



Salle de classe à l'EPP

En tout cas merci encore pour l'aide que nous apporte PAACO. »



Directeur du Collège de Fanandrana

« Je me présente, monsieur Denis, directeur du collège d'enseignement supérieur de Fanandrana. Notre collège reçoit environ 400 élèves, dont 25 issus de la coopérative PAACO. Pour être honnête je ne connais pas du tout le projet ManaoDE/PAACO. Ici, nous connaissons la coopérative sous le nom de Siramamy Gasy.

Nous voyons une réelle différence entre les enfants de la coopérative et les autres, ne serait-ce que sur le niveau de vie au quotidien.

Par exemple les familles issues de la coopérative n'ont pas de soucis pour payer les frais de scolarité et n'ont jamais de retard pour rémunérer les professeurs (en zone rurale, les professeurs sont rémunérés par les parents d'élèves).

On s'aperçoit que même, au niveau scolaire ils sont plus sérieux et motivés. Cela est dû au niveau de vie de leurs familles qui a augmenté et qui leurs ont permis d'acheter des kits scolaires complets.

Les familles qui travaillent à la coopérative sont plus aisés et cela leurs permet d'être autosuffisants en besoin alimentaire. Ainsi, ils se sentent plus à l'aise que les autres et sont « moteur » de la ville. La coopérative est aussi un moteur pour la commune car elle participe à tout ce qui est sport scolaire. Enfin l'équipe du Siramamy Gasy gère le transport scolaire lors d'évènements sportifs et met à disposition leurs maillots (les seuls de la commune) afin que la commune soit identifiée à cette équipe.

Le gros point positif de la coopérative PAACO, c'est qu'il n'est pas facile de faire plusieurs choses en même temps et pourtant la coopérative continue d'aider la scolarité du village en plus de ses obligations d'entreprise.

Pour conclure la coopérative est vraiment bénéfique pour la commune de Fanandrana et ses

habitants. Nous aimerions aussi, si c'est possible aller plus loin encore. En effet, nous avons un problème de classe surchargée. Alors s'il était possible de financer des nouveaux bâtiments, pas obligatoirement en dur mais aussi en bois, cela nous irait. »



Parent d'élève

« Je me présente, je m'appelle Inbina Paul. Je suis co-responsable de la sucrerie. J'ai 4 enfants, tous scolarisés. Le plus jeune est en 5ème, les deux suivants sont en 3ème et enfin l'aîné est en classe de 2nd. Si, aujourd'hui tous mes enfants sont scolarisés c'est grâce au projet ManaoDE/PAACO. En effet, actuellement je suis salarié de la coopérative et en plus, producteur pour la coopérative. Cela me permet d'avoir un double salaire. De plus, grâce à la coopérative PAACO je suis sûr que toutes mes cannes à sucre vont être vendues. Je remercie aussi ManaoDE et je suis content de travailler en partenariat avec cette association car, par exemple aujourd'hui elle nous aide et nous finance une extension du bâtiment. Plus que ça, elle nous a permis d'augmenter la qualité de notre sucre et elle appuie les producteurs avec des extensions de parcelles.

Nous avons vraiment besoin de ce partenariat. Pour notre part, grâce à la coopérative PAACO nous pouvons aider l'EPP et le collège de Fanandrana. Nous les aidons sur le transport scolaire lors d'évènements sportifs et pour le sport scolaire ainsi que pour la cantine des élèves.

Nous sommes beaucoup appréciés et avons une bonne relation avec les organismes scolaires de la commune.

Grâce au projet ManaoDE/PAACO nous avons aussi pu mettre en place une équipe de foot appelée Siramamy Gasy. Nous avons de bons résultats sportifs et cette équipe est très appréciée dans la région.

Nous remercions vraiment ManaoDE pour l'aide qu'elle apporte à cette équipe, surtout sur les équipements que nous partageons avec les scolaires.

Nous aimerions si c'est possible aller encore plus loin afin de donner accès à tous les enfants de la commune au sport. Nous aimerions que ManaoDE CE nous aide à mettre en place un club de sport. Aujourd'hui pour être honnête nous remercions ManaoDE CE car sans eux nous ne serions pas là où nous en sommes. Enfin, pour le futur nous espérons continuer encore longtemps ce partenariat avec l'association ManaoDE CE. »



Elève de seconde au lycée

« Je m'appelle Judickaël, j'ai 17 ans, j'habite ici à Fanandrana mais je fais mes études à Tamatave, au lycée en classe de 2nd. J'ai la chance de pouvoir continuer mes études même si c'est à Tamatave, j'ai de la famille et des amis là-bas et je m'y sens à l'aise. Je reviens quand même tous les week-ends ici voir mes parents. Après le lycée j'aimerais continuer à l'université et plus tard être ingénieur en Agronomie. Je pense être un bon élève car j'arrive bien à suivre sauf en mathématique où j'ai un peu de difficultés, surtout que, malheureusement, j'ai été malade et à cause de cela, je n'ai pas pu passer l'examen de mathématique. En dehors des études, j'adore le

sport et en particulier le football. Je joue dans l'équipe du Siramamy Gasy en tant que numéro 10 comme Zidane. Aujourd'hui, si j'en suis là c'est grâce à mes parents qui me poussent à continuer et je les remercie ainsi que la coopérative car elle permet à mes parents de m'offrir tout cela. Pour le futur j'espère que la coopérative va continuer afin que mes parents puissent continuer à m'appuyer pour mes études et pour le sport. »

Pour conclure chers amis de ManaoDE, nous nous apercevons que le projet de commerce équitable à Tamatave est utile et surtout qu'il est dans la lignée de développement humain de l'association. Nous souhaitons donc que le jeune Judickaël réussisse et devienne Agronome car cela serait une fierté pour toute la commune et pour le projet.

RENDEZ-VOUS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons le plaisir de convier à l'Assemblée Générale de ManaoDE.

Cette réunion aura lieu le **vendredi 8 avril 2016** à 19heures.

L'Assemblée Générale est toujours l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et aussi de présenter les projets à venir. C'est également un moment d'échanges avec vous, parrains-marraines, adhérent(e)s, bénévoles, partenaires....

Nous vous espérons nombreux !

**>Salle de l'Ermitage
530 avenue de la Bénite Fontaine
74800 La Roche sur Foron**

LES MEDIEVALES D'ANDILLY FETENT LEUR 20ANS !

Cette année encore l'équipe de ManaoDE participera aux Médiévales d'Andilly, le week-end du **14-15 et 16 mai 2016**.

L'Irlande sera l'honneur et promet des moments inoubliables.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour tenir notre stand de glaces, chocolats, thés et cafés. Comme chaque année, cet évènement nous permet de collecter une belle somme d'argent entièrement reversée au centre d'accueil de Tananarive. Si l'aventure vous tente, rejoignez-nous...

Ainsi, contactez-nous par mail ou téléphone !

Aussi, n'hésitez pas à venir en visiteur ; bonne ambiance et dépaysement assurés !

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

(La CIDE est un traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989 et dont ManaoDE fait la promotion.)



Un enfant des rues sur les hauteurs de Tananarive

La France signe le 3^{ème} protocole relatif à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Le 20 novembre 2015, jour du 25^{ème} anniversaire de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, la France a signé, à New York, le 3^{ème} protocole relatif à la CIDE. Ce texte doit encore être ratifié par le Parlement français.

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 19 décembre 2011 et entré en vigueur depuis le 1^{er} avril 2014, ce 3^{ème} protocole donne à tout enfant, ou son représentant, estimant que l'un de ses droits fondamentaux protégés par la Convention a été violé, la possibilité, après épuisement de tous les recours internes en France, de saisir le Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui procédera alors à sa propre enquête. A l'issue de la procédure, la France pourrait être condamnée.